Par e-mail : https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/07/sols-pollues-centrales-nucleaires-les-communs-negatifs-ces-dechets-de-l-anthropocene-dont-il-va-bien-falloir-se-soucier_6153302_3232.html

Sols pollués, centrales nucléaires… Les « communs négatifs », ces « déchets de l'anthropocène » dont il va bien falloir se soucier

Cette notion récente s'inspire des travaux d'Elinor Ostrom sur les « communs » pour politiser la gouvernance des déchets industriels non recyclables. Trop souvent invisibilisés et relégués dans des territoires pauvres, ils nécessitent une communauté élargie et solidaire pour les prendre en charge.

Par Claire Legros

Publié le 07 décembre 2022

Histoire d'une notion. On connaissait le concept des « communs » développé par la politiste Elinor Ostrom : les membres d'une communauté décident collectivement des règles d'usage pour partager et prendre soin de ressources positives ou désirables, qu'elles soient matérielles, comme les poissons d'un lac, ou immatérielles, comme les logiciels libres ou Wikipédia.

Voilà qu'émerge depuis quelques années leur face sombre, celle des « communs négatifs », ces résidus et vestiges de deux cents ans de croissance industrielle, dont il va bien falloir se soucier – et pour longtemps –, sans que personne n'ait très envie de s'en charger.

La notion de « communs négatifs » est récente et encore en construction. Elle apparaît pour la première fois en 2001 dans les travaux des sociologues allemandes Maria Mies et Veronika Bennholdt-Thomsen. Dans un article intitulé « Defending, Reclaiming and Reinventing the Commons » (*Revue canadienne d'études du développement*, 2001), elles s'intéressent au sort réservé aux déchets organiques, et rappellent que ce que l'on considère comme un déchet aujourd'hui était perçu dans les sociétés préindustrielles comme une simple étape du cycle de la reproduction de la vie. Les communautés assuraient elles-mêmes l'élimination de ce « commun négatif » en le valorisant. Avec la disparition des espaces et liens communautaires, ces déchets sont désormais perçus comme des résidus, dont la gestion est déléguée à des entreprises ayant elles-mêmes un intérêt à voir s'accroître leur production afin d'assurer leur rentabilité.

« Reléguer le négatif au domaine de l'invisible »

Il faut attendre un peu plus de dix ans pour que des chercheurs au Japon s'emparent à leur tour de cette idée de « communs négatifs » et la prolongent, alors que le pays fait face aux conséquences de la catastrophe nucléaire de Fukushima. En 2013, le professeur de sciences environnementales Hidefumi Imura propose d'élargir la notion aux usines de retraitement des déchets nucléaires, tandis que son collègue, le chercheur et militant Sabu Kohso, l'étend en 2018 à tous *« les déchets ne pouvant être recyclés »*. En effet, note-t-il, *« plus les sociétés capitalistes se développent, plus elles perdent leur capacité à recycler ce qu'elles produisent en excès, reléguant ainsi le négatif au*

domaine de l'invisible – l'air, l'océan, le sous-sol, les territoires économiquement inférieurs ». Parmi ces multiples résidus produits par le développement industriel, la contamination radioactive constitue, selon lui, le *« commun négatif ultime »*, puisque irréversible.

De son côté, le philosophe Alexandre Monnin, qui en a retracé l'histoire, élargit encore la notion, en 2017, à l'ensemble de ce qu'il appelle les *« déchets de l'anthropocène »*. Il y range à la fois les sols pollués, les rivières à sec, les déchets radioactifs, mais aussi certains héritages culturels, ces réalités *« techniques, managériales, économiques ou encore logistiques »* qui ont conduit à la multiplication des déchets non recyclables, et pour beaucoup y contribuent toujours. On y trouve par exemple les énergies fossiles et les smartphones, ainsi que des doctrines économiques dont le *« fonctionnement constitue le plus grand péril qui soit pour l'habitabilité de la planète à moyen terme »*, affirme le philosophe. Il estime que *« le plus ruineux aujourd'hui, ce ne sont pas les mines à ciel ouvert, mais les dispositifs qui commandent de les creuser, les modèles économiques qui les rendent profitables, ou encore les chaînes d'approvisionnement qui en assurent l'export »*.

« Antiressources »

Que faire de ces réalités, matérielles ou immatérielles, dans une planète à bout de souffle ? D'abord les reconnaître comme toxiques, un enjeu *« hautement démocratique »*, estime le philosophe, car cette perception n'est pas toujours partagée. Reste ensuite à décider ce que l'on en fait, et qui s'en charge. A l'instar des « communs » utiles, *« il est possible que des communautés s'organisent pour faire face aux effets négatifs de ces "antiressources" »*, note en 2018 le juriste et blogueur Lionel Maurel, spécialiste des « communs ». Ne serait-ce qu'en décidant, de manière *« collective et solidaire »*, de ne plus les produire.

Quant aux déchets déjà existants, il convient de mieux en partager la responsabilité et les coûts, alors qu'ils sont souvent *« relégués dans les zones les plus pauvres ou bien dans les profondeurs de la terre et des océans »*, observe Alexandre Monnin. L'exemple le plus emblématique est sans doute celui des déchets nucléaires de haute activité et à vie longue (plusieurs centaines de milliers d'années) que l'on s'apprête, en France, à enfouir à 500 mètres de profondeur, sans savoir de quelles façons on pourra prévenir du danger les populations du futur. Un autre exemple concerne les technologies numériques dont les besoins en métaux hypothèquent la vie même de ceux qui travaillent aujourd'hui à les extraire, ainsi que l'habitabilité future de la planète.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés L'approvisionnement en métaux, enjeu critique de la transition énergétique

Utiliser la notion de « communs » est donc une façon de politiser le sujet en considérant les interdépendances entre les territoires, ceux qui profitent du développement et ceux qui en sont affectés. Si la gouvernance des « communs positifs » est souvent locale, *« la reconnaissance du caractère négatif de certains "communs" »* doit conduire à élargir la communauté qui y est confrontée, pour *« recomposer* […] *des rapports de solidarité nouveaux, entre des territoires et des populations plus ou moins éloignés »*, affirme Alexandre Monnin. Des liens qui demeurent, encore trop souvent, à inventer.